



Coopération Cameroun – Banque Mondiale

COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE

Unité Technique de Liaison – Technical Liaison Units  
Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes  
Cameroon Inclusive and Resilient Cities Development Project

PDVIR

CREDIT NUMBER 6132-CM



## AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 026 /ASMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/2020

pour le recrutement d'un Consultant (Firmes) chargé de la Maitrise d'œuvre complète (Etudes et Contrôle) pour la réalisation des travaux de voiries et équipements de proximité à Ngaoundéré 2<sup>ème</sup>

\*\*\*\*\*

1. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019 et dans le Cameroon Tribune du 07 août 2019.
2. La République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à « *la Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Ngaoundéré 2<sup>ème</sup>* ».

Les prestations d'Etudes Techniques couvrent trois volets :

- Le volet Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Le volet Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Le volet d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE).

Les prestations de contrôle et de surveillance couvrent quatre volets :

- Le volet Technique impliquant les domaines de génie civil, géotechnique, hydraulique pour assurer la conformité des infrastructures (voiries et ouvrages d'assainissement) aux prescriptions techniques particulières du Contrat de l'Entreprise en charge des travaux et aux règles de l'art ;
- Le volet administratif et juridique ;
- Le volet financier ;
- Le contrôle et le suivi environnemental et social en rapport avec les recommandations des PGES issues du rapport d'actualisation du rapport EIES/PAR produit par un autre consultant, le Marché de l'Entreprise en charge des travaux, du PGES particulier de l'Entrepreneur, des lignes directrices du Groupe de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, l'atténuation des risques dus aux violences basées sur le genre y compris l'abus et l'exploitation sexuelle et le harcèlement sexuel, des connaissances scientifiques de l'heure et des préoccupations exprimées par le personnel de l'entrepreneur ou du consultant et les populations pendant l'exécution des travaux. .

3. Les services du consultant portent sur les prestations d'études d'une part puis ceux de **Contrôle et de Surveillance** des travaux voiries et équipements de proximité de Ngaoundéré 2e. Les prestations du Maître d'œuvre prévues sont libellées en diverses missions relatives aux d'Avant-Projet



Sommaire, d'Avant-Projet Détaillé, d'élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises ; puis de Contrôle et surveillance des travaux. Elles sont regroupées en deux tranches :

- TRANCHE FERME : ETUDES AVANT-PROJET SOMMAIRE, ETUDES AVANT-PROJET DETAILLEES ET ELABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES
- TRANCHE CONDITIONNELLE : CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Le programme des travaux couverts par les prestations porte essentiellement sur l'aménagement de voiries tertiaires, de chemins piétonnier, d'ouvrages de drainage de portée de proximité, adduction en eau, et de divers équipements de proximité.

4. Il est prévu que les prestations (i) d'études (Tranche Ferme) s'étendent sur une durée maximum de **trois mois (3)**, tandis que celles (ii) de Contrôle et Surveillance des travaux (Tranche Conditionnelle) soient réalisées pour un délai de **vingt-quatre (24) mois** dont douze (12) mois pour tous les lots de travaux et 12 mois de période de garantie.
5. Le *Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage)*, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (**brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc.**). Le *Maître d'ouvrage* se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir une bonne expérience en matière d'Etudes Techniques, de Contrôle et de Surveillance des projets travaux de voiries urbaines et ouvrages connexes de proximité avec comme atouts : les travaux de Bâtiment ; les travaux comprenant les questions de gestion environnementales et sociales. L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,  
4<sup>ème</sup> étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé  
B.P. 615, Yaoundé- Cameroun  
Tél : (237) 242 02 97 34 / (237) 242 78 29 87/243 38 75 93  
E-mail : [minduh\\_pdue@yahoo.fr](mailto:minduh_pdue@yahoo.fr), avec copie à [polessono@yahoo.fr](mailto:polessono@yahoo.fr); [apangb@yahoo.fr](mailto:apangb@yahoo.fr)

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposés en personne, soit en version physique (accompagnée de la version numérique sur clé USB en format PDF) en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies ; soit en version numérique par courrier électronique à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 29/07/20, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – *Maitrise d'œuvre complète pour la réalisation des travaux de voiries et d'équipements de proximité à Ngaoundéré 2eme* ».

Fait à Yaoundé, le... 07... JUIL... 2020

Ampliations :

- MINH DU
- Préfet/Vina
- Coordonnateur CCP/PDVIR
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Pd/CSPM/PDVIR (pour information)
- Pd/CCCM-TR (pour information)
- Affichage (pour information)



Le Ministre

*Courtes née Ketcha Celestine*